

La Messagerie d'Ézanville

n° 50 / juin 2025



Un air d'été avec la fête de la musique !

Programme de la fête de la musique | Révision du PLU | Travaux de l'Hôtel de Ville | Spectacle pour l'association Laurette Fugain



M. le Maire a signé une Convention Territoriale Globale (CTG) avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) le 20 mai dernier. La CTG est une démarche de partenariat qui vise à renforcer la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire. Elle s'appuie sur le diagnostic partagé avec les partenaires du territoire et permet le déploiement du plan d'action qui a été co-construit par les agents de la commune, notamment le CCAS et le Pôle Socio-éducatif.

Chères Ézanvilloises, chers Ézanvillois,

Je souhaite, à travers cet édit, faire un point sur la sécurité à Ézanville.

Nous constatons depuis plusieurs années une augmentation des cambriolages, de faits d'incivilités ou d'actes beaucoup plus graves au niveau national. Et malheureusement, Ézanville n'est pas épargnée.

Au mois d'avril, M. Barrière, Maire Adjoint en charge de la Sécurité, a présenté aux membres du Conseil municipal, les chiffres transmis par la Gendarmerie.

Voici ce qui ressort des statistiques de la Gendarmerie pour notre commune.

Les faits en rapport avec la sécurité routière sont en légère baisse malgré ce que nous pouvons constater tous les jours : vitesse excessive et non-respect du code de la route. Le nombre d'interventions de la Gendarmerie est en hausse pour des faits de différends familiaux, tapages ou divagations. L'atteinte aux biens, les cambriolages et

les vols sur véhicules, sont également en baisse mais nous pouvons encore en déplorer trop souvent.

Pour remédier à certains actes, la Ville a déployé la vidéo-protection depuis des années sur notre commune. Nos caméras sont réparties sur des sites déterminés par les autorités territoriales, le Maire, les acteurs de la sécurité et le Directeur du Centre de Supervision Urbaine Intercommunale (CSUI) afin de répondre aux problématiques spécifiques.

Nos 23 caméras sont sous surveillance des agents du CSUI basé à Montmorency 7/7 jours et 24/24 heures. 21 caméras sont positionnées à des endroits fixes, et 2 sont mobiles et déplacées au gré des problématiques de sécurité ponctuelles.

Dans notre parc, nous disposons de 6 caméras LPI (Lecture de Plaque d'Immatriculation) diurne et nocturne de haute résolution.

Le CSUI est en liaison directe avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), la Police nationale, les Polices municipales et la Gendarmerie.

Ce dispositif a été mutualisé au sein de notre agglomération afin de garantir toujours plus de tranquillité publique sur le territoire.

Beaucoup de méfaits ont été résolus grâce à ces caméras, et il m'est très souvent demandé la pose de caméras supplémentaires, mais cela a déjà un coût annuel non négligeable de plus 50 K/€ par an pour notre Ville.

La sécurité n'a pas de prix, et dans l'avenir, nous serons peut-être obligés d'augmenter notre dispositif de protection, mais il sera impossible de couvrir la totalité du territoire.

Avec tout mon dévouement,



Éric BATTAGLIA



Le Maire vous reçoit - Sans rendez-vous à la Maison Citoyenne, 12 rue Paul Fort : jeudi 19 et 26 juin de 10h à 12h et sur rendez-vous, en mairie, au 01 39 35 44 85 ou secretariat.mairie@ezanville.fr



ANIMATION

Fête de la musique : demandez le programme !

La scène de la fête de la musique est de retour sur la place de la mairie ! Rendez-vous le samedi 21 juin dès 17h30 pour une soirée conviviale et festive autour de la musique et de la danse.

La place de la Mairie sera de nouveau investie : des tables et des chaises seront disposées afin de vous permettre de vous restaurer, et une scène sera installée sur laquelle plusieurs associations et artistes se relayeront toute la soirée. **Les premiers à se lancer dès 17h30 seront les élèves de l'école Albert Camus** dans le cadre de l'Orchestre à l'école. Ils laisseront ensuite place aux danseurs des associations Espace Danse et Urban Mouv puis aux musiciens et chanteurs des associations Heritage musique et Génération Succès. La scène sera également ouverte aux talents locaux.

À partir de 20h30, le célèbre DJ professionnel Massino, accompagné de deux chanteurs

Rebecca (choriste de Matt Pokora, Julien Doré, Christophe Willem) et Elvis (finaliste de l'émission Incroyable Talent) et du saxophoniste Christophe Nègre, enflammera le dancefloor pour le plus grand bonheur des jeunes et des moins jeunes !

Côté restauration, le café du Jean Bart vous proposera de la bière et autres boissons, l'association Culture et métissages des spécialités antillaises, et l'association La Bruxelloise des grillades, frites, paella, paninis... Les desserts (crêpes, barbes à papa, granitas...) seront confectionnés et vendus avec des boissons par le service Jeunesse et Familles dans le cadre du financement de leurs actions familles.

Orchestre à l'école : clap de fin d'une belle aventure humaine et artistique pour l'école Albert Camus



Après quatre années de pratique instrumentale, les élèves devront rendre flûtes, clarinettes, trompettes et saxophones... mais ils en sortent enrichis d'une culture musicale commune, d'une cohésion de groupe digne d'un grand orchestre et d'un savoir-faire instrumental de qualité.

Cette belle odyssée a commencé en 2021 d'un partenariat entre la Ville, le Conservatoire de Musique d'Ézanville et l'école Albert Camus. Après plusieurs heures de répétition et de pratiques, les élèves de l'orchestre ont pu montrer le fruit de leur travail à plusieurs reprises au cours de ces quatre années : au concert de printemps, lors de la fête de la musique ou encore devant les camarades de l'école.

Durant cette année scolaire, le répertoire des élèves s'est encore enrichi avec des musiques variées comme Le lion est mort ce soir, Titanic et Qui dit arbre dit forêt (en lien avec le spectacle d'opéra préparé par l'école Albert Camus).

Même si ce beau projet se termine cette année pour les CM2, les enfants en garderont des souvenirs impérissables. Certaines passions, qui deviendront peut-être des vocations, sont nées de cette initiative : plusieurs élèves se sont d'ores et déjà inscrits au conservatoire et souhaitent continuer la pratique de leur instrument !

L'école Albert Camus tient à remercier la mairie d'Ézanville qui a œuvré à la concrétisation de ce beau projet mais aussi les parents d'élèves pour leur investissement et les professeurs de musique du conservatoire pour leur travail auprès des enfants et leur patience afin de les faire progresser.



URBANISME



Un nouveau plan local d'urbanisme : pour préserver nature et patrimoine

Suite au **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)**, pièce fondamentale du **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**, qui expose les **objectifs d'urbanisme et d'aménagement de la Ville pour les 10 à 15 prochaines années**, une **réunion publique est organisée mercredi 18 juin à 19h, au Complexe de la Prairie, en présence de M. le Maire.**

Cette réunion sera l'occasion de présenter les grandes lignes de la révision du PLU et l'adaptation nécessaire face aux évolutions du contexte territorial et législatif.

La volonté portée par la Municipalité avec ce nouveau PLU est de définir, à travers 6 principales orientations, des actions en faveur : du cadre de vie, de la préservation du capital naturel, du développement durable, de la mise en place d'un parcours résidentiel fluide, diversifié et digne sur la commune, de la valorisation du tissu économique, et du développement de la mobilité.

L'amélioration de la qualité du cadre de vie des habitants, enjeu majeur du nouveau

PLU, implique de maîtriser l'évolution des tissus urbains existants en assurant une qualité urbaine, architecturale et paysagère.

La préservation de la nature, sur l'ensemble du territoire, oblige à conserver un équilibre constant entre les constructions et les espaces verts, en protégeant tous les arbres remarquables recensés sur le territoire ainsi que les milieux naturels et les paysages. À l'instar de la protection de l'ensemble de ce patrimoine vert, le nouveau PLU aura pour ambition de préserver et mettre en valeur le patrimoine ancien de qualité.

La municipalité vous invite à venir, nombreux, vous informer et poser vos questions.

LES MODALITÉS DE LA CONCERTATION

- Une page internet dédiée
<https://ezanville.fr/2024/03/29/modification-simplifiee-du-plu-avis-de-mise-a-disposition-du-public/>
- Une adresse mail :
**concertationpublique.
revisionplu2024@ezanville.fr**
- Un registre papier
- Des panneaux d'exposition en mairie

RAPPEL DU CALENDRIER

Diagnostic territorial état initial de l'environnement	Année 2023 printemps 2024
Projet d'aménagement et de développement durables	Débat en séance du conseil municipal le 30 mai 2024
Traductions réglementaires zonage et règlement orientations d'aménagement et de programmation-oap	Automne 2024 été 2025
Arrêt	Automne 2025
Consultations / enquête publique / ajustements	Printemps 2026
Approbation du PLU	Été 2026



BATIMENTS

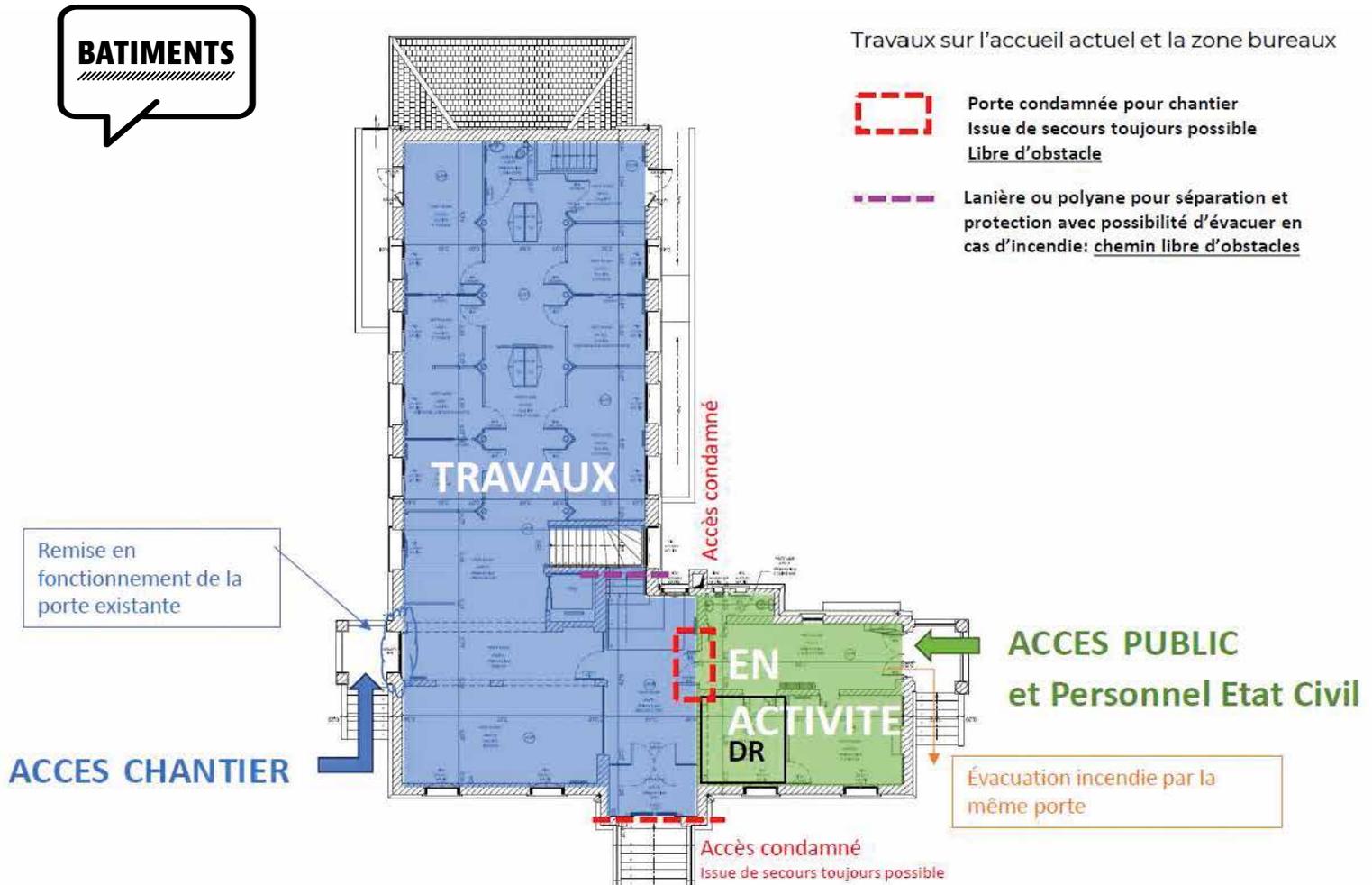
Travaux sur l'accueil actuel et la zone bureaux



Porte condamnée pour chantier
Issue de secours toujours possible
Libre d'obstacle



Lanière ou polyane pour séparation et
protection avec possibilité d'évacuer en
cas d'incendie: chemin libre d'obstacles



L'Hôtel de Ville se refait une beauté pour mieux vous accueillir

La Ville entreprend des travaux de réaménagement du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville du mois de juin au mois de janvier 2026. Les services municipaux resteront ouverts pendant la durée des travaux.

Cet aménagement rationnel et fonctionnel a été proposé par une équipe d'architecte afin d'offrir une qualité d'usage. Il permet de hiérarchiser les espaces et de créer un filtre entre le service Etat- civil, dédié à l'accueil de la population, et les autres services municipaux à l'arrière du rez-de-chaussée. L'espace d'accueil est donc repensé pour plus de confort grâce à une banque d'accueil dès le passage de la porte principale. Un espace bibliothèque sera créé afin de favoriser la patience des plus jeunes. Chaque bureau sera ensuite séparé par des cloisons semi-vitrées toute hauteur, offrant du rangement et une isolation acoustique de qualité.

L'accueil du public préservé

Malgré le bruit et la gêne occasionnée par ces travaux nécessaires, tout a été pensé pour accueillir les administrés en mairie dans les meilleures conditions possibles pendant toute la durée du chantier. Les travaux démarreront en juin 2025 par une première phase qui s'achèvera

en octobre 2025. Pendant cette phase, l'accueil sera accessible aux administrés par la porte latérale droite située sous le porche. Les administrés seront ensuite orientés par l'agent d'accueil vers les différents services. Lors de la seconde phase de travaux, d'octobre jusqu'à janvier 2026, l'accueil sera de nouveau accessible par la porte d'entrée principale.

LES APPELS ET LES COURRIELS PRIORISÉS

Si la mairie reste accessible pendant la durée du chantier, nous vous demandons de prioriser les appels téléphoniques et les courriels pour joindre les différents services lorsque votre demande le permet.

Place Jules Rodet
95460 Ézanville
01 39 35 44 80
Horaires d'ouverture :
Lundi au vendredi
8h30-11h50/13h30-17h20



Premiers cartons, premiers pas du chantier : la mairie se prépare à accueillir les travaux sans interrompre le service au public.



TRAVAUX



Réaménagement de la ZAC : travaux de voirie

Les aménagements de voirie sont en cours sur l'ensemble du site. Les voies et trottoirs sont remis à neuf avec de nouvelles bordures, des nouveaux revêtements et du nouveau matériel d'éclairage. La voie mixte piétons/cycles qui traversera le site a été tracée.

Les travaux comprennent également de lourdes interventions sur les réseaux existants, notamment la rénovation des canalisations d'assainissement, et la modification des principes de gestion des eaux pluviales avec la création de noues d'infiltration.



L'accès au site est en cours de création avec l'élargissement du pont de la RD301, par lequel passera la future bretelle d'accès. Ces travaux engendrent actuellement un rétrécissement des voies qui devrait prendre fin autour du 17 juin.



Myriam Oulmaadine, nouvel agent à la Commande publique

Ce mois-ci, nous vous présentons Myriam qui vient d'intégrer le service de la Commande Publique après quelques années au service à la Population.

Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Myriam Oulmaadine, j'ai 43 ans.

Quelles sont votre formation votre carrière ?

Après un bac administratif, j'ai suivi un cursus universitaire LLCE espagnol puis j'ai passé un BTS Tourisme. J'ai commencé à travailler dans l'hôtellerie d'aéroport, au service des réservations, puis en 2010, j'ai été embauchée à la mairie de Domont au service Accueil et État civil. En 2016, j'ai décidé de changer de voie et je suis entrée à la RATP en tant que conductrice de métro. Un an après, j'ai intégré une agence immobilière où j'étais assistante commerciale.

Depuis quand travaillez-vous à la mairie ?

J'ai été embauchée à la mairie d'Ézanville en 2020. Cela fera 5 ans au mois de juillet.

Pourquoi avoir choisi la mairie d'Ézanville ?

C'est une ville que j'apprécie, à taille humaine et où il fait bon vivre. C'est également très proche de mon domicile.

Quel a été votre 1^{er} poste à la mairie d'Ézanville ?

J'ai tout d'abord été agent gestionnaire du

Service Population. J'étais officier d'état civil délégué, mais j'étais également en charge, entre autres, de la gestion du cimetière, des élections, de l'établissement des cartes d'identités et des passeports en l'absence de ma collègue, et du recensement militaire, en appui de la responsable de service.

Quel est votre poste actuel ?

Depuis 2 mois, j'ai intégré le service de la Commande publique, anciennement le service des Marchés publics.

Quel est votre rôle ?

Avec ma responsable, je suis gestionnaire de la commande publique. La Ville d'Ézanville, comme toutes les collectivités publiques, conclut des marchés publics pour effectuer ses achats. Mon service gère ces marchés selon un cadre réglementaire établi permettant de garantir l'efficacité de la commande publique et la bonne utilisation des deniers publics

Quelles sont vos missions au quotidien ?

Aujourd'hui j'ai préparé une Commission d'Appel d'Offres (CAO) en établissant des documents relatifs à un bail de voirie qui seront présentés lors de cette réunion. Je me suis également rendue à la Maison de l'Enfance afin d'accompagner la directrice du Pôle Socio-éducatif à définir ses besoins

dans le cadre de la préparation d'un marché de fournitures. Enfin, je me suis occupée d'une déclaration de sinistres aux assurances.

Qu'est-ce qui vous plaît dans votre métier ?

J'aime le travail d'analyse et la diversité des domaines traités. J'apprécie également le fait d'aller à la rencontre des services pour les aider.

Quels sont les différents projets au sein de votre service ?

Plusieurs des marchés de la Ville arrivent prochainement à échéance, il faut donc travailler à leur renouvellement.

Avec les travaux de réaménagement de l'Hôtel de Ville, nous devons préparer le déménagement de nos services dans le préfabriqué à côté de la Mairie. Nous resterons disponibles et accessibles pendant toute la durée du chantier.



J'aime le travail d'analyse et la diversité des domaines traités.

J'apprécie également le fait d'aller à la rencontre des services pour les aider.



Hélène B., 20 ans de coiffure à Ézanville

Rencontrez Hélène Barbe, coiffeuse depuis 20 ans ce mois-ci au sein de son salon à Ézanville !

Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Hélène Barbe et je suis coiffeuse depuis 27 ans.

Habitez-vous Ézanville ?

Oui, j'ai toujours résidé à Ézanville. Je suis allée à l'école Paul Fort.

Vous êtes la gérante du salon de coiffure L'embellie, quand avez-vous ouvert votre salon ?

J'ai ouvert « L'Embellie » le 1^{er} juin 2005, après un apprentissage à Écouen et à Paris puis j'ai été employée dans un salon à Deuil-la-Barre.

Pourquoi avoir choisi d'installer votre commerce à Ézanville ?

Je cherchais un petit salon proche de chez moi et j'ai eu l'opportunité de trouver cet emplacement au 33 avenue de Verdun à Ézanville.

Quelles prestations proposez-vous ? Avez-vous des spécialités ?

Je fais de la coiffure mixte, hommes, femmes, enfants. Je propose des couleurs, des mèches, des permanentes, des chignons...

Combien d'employés avez-vous ?

J'ai une employée, Manuella.

Quel est votre type de clientèle ?

Nous avons la chance de coiffer toutes les générations ! Je tiens d'ailleurs à remercier mes fidèles clientes et clients depuis 20 ans !

Qu'est-ce qui vous plaît dans votre métier ?

J'aime le contact avec les gens en essayant de leur faire passer le plus agréable des moments.

Que pensez-vous de l'évolution de la ville ces 20 dernières années ?

J'aime le fait qu'elle se modernise au fil des années.

Quel est votre plus beau souvenir ou anecdote au sein du salon ?

J'ai la chance de pouvoir coiffer certains de mes professeurs et j'ai toujours comme cliente la première personne que j'ai coiffée en apprentissage !

Avez-vous un message à faire passer aux Ézanvillois ?

N'hésitez pas à prendre rendez-vous ou à venir nous voir, avec Manuella, nous serons heureuses de vous conseiller !

L'embellie / Hélène B. Coiffure
33 avenue de Verdun

Du mardi au jeudi de 9h/12h
et de 13h30/19h
Vendredi 9h/19h
Samedi 9h/18h

Tel : 01 39 91 33 05



ASSOCIATIONS



Quand deux associations s'unissent pour une cause !

Bénévoles engagés, Sylvie Geremia et Jean-Marc Pascual œuvrent pour le lien social à Ézanville à travers l'Union Familiale et l'Association Laurette Fugain. Culture, solidarité et mobilisation rythment leur engagement au service des autres.

Pouvez-vous vous présenter ?

Sylvie Geremia : Je suis bénévole à l'association Union Familiale d'Ézanville depuis 25 ans et sa présidente depuis 8 ans.



Jean-Marc Pascual : Je suis bénévole à plein temps pour l'Association Laurette Fugain, au titre d'un mécénat de compétences ouvert par mon entreprise mais aussi bénévole à l'Union Familiale depuis 10 ans, tout comme mon épouse Anne-Marie, couturière sur Ézanville (Pique-Droit) depuis 1997.



Depuis quand habitez-vous à Ézanville ?

JMP : Je suis né à Ézanville, mes parents y ont d'ailleurs été tous deux enseignants.

SG : Je suis arrivée à Ézanville il y a 30 ans.

Pourquoi avoir rejoint l'Union Familiale ?

SG : L'Union Familiale, créée en 1937, a pour mission d'accueillir, soutenir et développer des actions culturelles,

sociales et éducatives. Étant passionnée par le spectacle vivant, j'ai adhéré rapidement à l'association afin de faire renaître la salle de spectacles.

JMP: J'avais l'envie de contribuer à animer notre ville tout au long de l'année et de renforcer les liens entre ses habitants.

Quelles sont vos actions au sein de cette association ?

SG : Nous organisons des concerts et des spectacles dans le théâtre ainsi que des braderies solidaires grâce à notre importante activité de ressourcerie, contribuant ainsi à la lutte contre le gaspillage.

JMP: Je donne un coup de main ponctuel pour la mise en place d'évènements et contribue à leur promotion.

Jean-Marc, vous faites également partie de l'Association Laurette Fugain, pouvez-vous nous en parler ?

JMP : Laurette, la fille de Stéphanie et Michel Fugain s'est battue contre la leucémie mais n'a pas gagné le combat à l'âge de 22 ans. Suite à cela, Stéphanie a créé en 2002 l'Association Laurette

Fugain avec 3 objectifs :

- Sensibiliser le grand public (milieu éducatif, entreprises, organismes publics, médias) à l'importance des dons de vie (sang, plaquettes, plasma et moelle osseuse)
- Soutenir la recherche médicale contre les leucémies
- Aider les patients et leurs proches pendant et après le traitement, notamment au travers de projets hospitaliers

Pourquoi cette association vous tient-elle à cœur ?

JMP : Après avoir exercé dans des contextes difficiles, j'ai souhaité me consacrer à « l'humain » ; les dons de vie sont indispensables à la guérison d'un patient leucémique mais peu d'informations sont diffusées à ce sujet. J'ai d'autant plus envie de compenser ce défaut que la leucémie est la première cause de mortalité par maladie chez les moins de 15 ans.

J'ai aussi été séduit par l'ambiance « familiale » de l'association et sa taille limitée qui permet de reverser le maximum des fonds collectés aux

patients et au corps médical (77 % en 2023).

Enfin, le nombre de donateurs jeunes (moins de 35 ans) doit absolument augmenter pour guérir de plus en plus de patients : sur 100 % de personnes déclarant leur intention de donner, seuls 4 % vont au bout du geste !

Sylvie, pouvez-vous nous parler des spectacles organisés au théâtre de l'Union Familiale en soutien à l'Association Laurette Fugain ?

SG : Le groupe vocal de l'Union Familiale « Voix Si Voix La » dirigé depuis 2019 par l'une de nos bénévoles, Élisabeth Marciniak, présentera son prochain spectacle « Au chœur des plus belles comédies musicales » le samedi 28 juin à 20h30 et dimanche 29 juin 2025 à 15h dans son théâtre situé 7 rue des Écoles. Ces spectacles destinés à un public familial et local illustrent bien les valeurs d'entraide et de partage, communes à nos deux associations.

Venez nombreux vous détendre en les écoutant chanter de tout leur « Chœur » pour soutenir la très belle cause de l'Association Laurette Fugain !



L'ESSENTIEL

Jeux en bibliothèque : date reportée

La séance prévue le samedi 7 juin est reportée au samedi 21 juin. Pour rappel, ces ateliers sont animés par un ludothécaire de l'association Atout Jeux. Ils s'articulent autour de la découverte de jeux de société au sein de la bibliothèque à raison d'une séance par mois le samedi de 10h à 13h sur la période de mars à novembre avec une coupure estivale.

Gratuit et sans inscription. Dès 5 ans.

Plan Canicule 2025 : inscription des personnes fragiles

Afin de prévenir les effets d'une éventuelle canicule, la Commune d'Ézanville élabore chaque année un « plan canicule ». Le Centre Communal d'Action Sociale met en place un registre des personnes vulnérables à contacter en cas de fortes chaleurs, pour leur venir en aide si elles le souhaitent.

Si vous êtes une personne handicapée ou une personne âgée de plus de 60 ans et si vous désirez bénéficier de cette assistance, complétez le bulletin d'inscription disponible sur ezanville.fr ou au CCAS.

Renseignements : 01 39 35 44 97



Opération Tranquillité Vacances

Durant votre absence, les services de police et de gendarmerie peuvent, sur demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Pour bénéficier de ce service du 1^{er} juillet au 31 août 2025, inscrivez-vous avant votre départ, auprès de la Police Municipale, rue Anglade.

Vous pouvez également télécharger le formulaire d'inscription sur www.ezanville.fr.

Plus d'informations : 01 39 35 44 98.



LE CHIFFRE DU MOIS

124 personnes ont assisté à la réunion publique au sujet du réaménagement du Pôle gare organisée le 26 mai dernier par la SNCF et la Ville. Le compte-rendu de cette réunion est disponible sur www.ezanville.fr.



LE CARNET

MAI 2025

Naissance

Maylonn Cowe

Mariages

Jonathan Jean-Baptiste-Gabriel et Julie Vandierendonck, Jordan Pinto et Elodie Ribeiro, Yacine Soualhia et Hanène Debbah

Décès

Jean-Marc Desjardins, Abdellaziz Ben Brahim, Jean-Pierre Sauvagniac, Monique Robert

La messagerie d'Ézanville

Mensuel d'informations municipales

Hôtel de Ville // 01 39 35 44 80

Directeur de la publication // **Éric Battaglia**

Rédaction // **Ève Pavesi**

Conception-réalisation // **RDVA // 01 39 90 10 00**

Impression // **DUPLIPRINT // 01 39 35 54 54**

Dépôt légal // à parution

ISSN : 1292-3729



Tribunes d'expression des groupes politiques

L'extermination du peuple palestinien est en cours. Nous y assistons, révoltés et écoeurés en direct. Depuis le 2 mars, Israël a coupé l'entrée de toute aide humanitaire à Gaza. Ce blocus total prive les Palestiniens de Gaza d'électricité, de vivres, d'eau, de médicaments... La faim est devenue une arme de guerre, l'arme d'un génocide. Le nombre de victimes s'accroît chaque jour, particulièrement les enfants. Aucune limite morale ne freinera le gouvernement de Netanyahu et de ses complices. Seules les grandes puissances et particulièrement la France peuvent arrêter un état qui viole chaque jour le droit international. De même, chaque citoyen peut faire pression pour arrêter le massacre : pétitions, manifestations, adresses aux élus... et exiger un cessez-le-feu, la libération des otages, et à terme, l'établissement d'une paix juste et durable reposant sur la solution à deux états. Dans son dernier edito, le Maire nous invite à prendre connaissance « en détail » du projet des travaux du pôle-gare. Mais quelles précisions avons-nous ? Une réunion publique tardive, qui ne sera qu'une information sur un projet déjà décidé donc sans participation des habitants, aucune image d'un futur plan, une imprécision totale sur les tarifs exigés par EFFIA, gestionnaire du futur parking et filiale de Kéolis, rien sur des solutions de transports en commun ou mobilités douces pour parler à la diminution drastique des places de parking. Nous sommes loin d'une vraie démocratie municipale qui permettrait aux ézanvillois(es) de participer et s'investir dans les projets de notre ville.

A la demande de notre groupe Ézanville -ensemble, une réunion a eu lieu sur la sécurité dans notre ville. Nous tenons à distinguer le « sentiment d'insécurité » et la réalité des faits. Conclusion : baisse des atteintes aux biens, progression des infractions routières et des vols de pièces détachées augmentation des dépôts sauvages. Nous saluons l'action conjointe de la gendarmerie et de la PM, en souhaitant une présence nocturne plus large.

**Alain Lambret, Pierre Leduc, Brigitte Royer
Ézanville ensemble**

Réflexions sur l'armement excessif de notre police municipale...

En tant qu'élus de l'opposition, nous nous devons de soulever des questions cruciales concernant les décisions qui impactent la sécurité et le bien-être de notre communauté. Aujourd'hui, nous souhaitons exprimer notre profonde préoccupation face à la décision d'armer notre police municipale de lanceurs de grenades.

Ézanville est une petite ville où la sécurité et la tranquillité sont des valeurs fondamentales. Nous comprenons la nécessité de doter nos forces de l'ordre des outils nécessaires pour assurer notre sécurité. Cependant, l'introduction de lanceurs de grenades dans l'arsenal de notre police municipale nous semble disproportionnée et inadaptée à notre contexte local.

Les lanceurs de grenades sont des armes puissantes, conçues pour des situations extrêmes. Leur utilisation dans un environnement urbain dense comme le nôtre augmente considérablement les risques d'accidents, mettant en danger non seulement les citoyens, mais aussi les agents de police eux-mêmes. De plus, une telle mesure pourrait exacerber les tensions entre les forces de l'ordre et la population, nuisant à la confiance mutuelle qui est essentielle pour une communauté harmonieuse.

Même bien entraînée sur cette nouvelle arme, nous pensons que cette décision ne rend pas service à notre police municipale. Nos agents sont formés pour protéger et servir la communauté avec professionnalisme et discernement. Ils nous l'ont montré très récemment encore en aidant la gendarmerie à démanteler un réseau de trafic de cigarettes de contrebande et de vêtements contrefaits. Mais les équiper d'armes aussi dangereuses pourrait compliquer leur mission et les placer dans des situations où l'usage de la force pourrait être mal interprété ou mal appliqué.

C'est pour l'ensemble de ces arguments que notre groupe s'est abstenu au moment du vote du sur-armement de notre police municipale lors du conseil municipal du 30 janvier dernier.

Prenez soin de vous.

**Les élus du groupe Ézanville c'est vous !
Nadia Gosmant, Sylviane Sinay, Emilie Gimeno
et Wilfried Gay**

Contrat d'éclairage public : il est temps d'agir...

Le contrat d'éclairage public pour une partie de la communauté d'agglomération de Plaine Vallée (l'ex CCOFP) dont Ézanville, a été mis en place en 2011 dans le cadre d'un partenariat public-privé.

Ce contrat supposait une mutualisation du coût des consommations électriques, de l'entretien et des investissements, dont le passage au LED.

Ce contrat se termine fin 2026 et sa suite doit faire l'objet d'un audit des installations, et du choix des modalités de gestion de l'éclairage public par la communauté d'agglomération et les communes concernées, à partir de cet automne.

Différentes options sont possibles, retour de la compétence globale « électricité » aux communes, maintien du schéma actuel (conso, entretien, investissements), individualisation des coûts et commandes groupées pour bénéficier de meilleures conditions d'achat.

C'est dire si l'enjeu est important pour une commune comme la nôtre qui connaît un très grand retard par rapport à d'autres communes en termes de passage de l'éclairage en LED, source d'économie de plus de 40% des consommations électriques.

Ce retard est la conséquence d'un choix calamiteux et à courte vue de notre commune dans les années 2011, calamiteux car la mutualisation des consommations électriques n'était pas éternelle et les investissements programmés en début de contrat seulement.

La facture qui s'annonce pour nous risque d'être salée!!!!

Les enjeux sont donc financiers autant qu'écologiques. L'investissement dans le LED est une nécessité mais elle n'est pas suffisante. Des modalités d'éclairage alternatifs complémentaires doivent être sérieusement étudiés : du retour à la suppression de l'éclairage de 1h30 du matin à 5h, à l'éclairage d'un candélabre sur deux, à une baisse significative de l'intensité lumineuse en milieu de nuit, à l'investissement dans un dispositif d'activation de l'éclairage public à la demande (cf communauté d'agglomération de Cergy) etc... Nous attendons de la municipalité qu'elle prenne dès à présent ce dossier en main pour défendre énergiquement les intérêts des ézanvillois avec des solutions durables dans le long terme de ce sujet.

**Yves Kerscaven et Christine Leroux
Un avenir pour Ézanville**

L'AGENDA

7 juin

Concert

Du groove, de la bonne humeur, Soul Truck est un groupe parisien composé de 6 musiciens passionnés de blues, soul et rock. De Wilson Pickett aux Fine Young Cannibals en passant par les blues brothers, ils nous assurent une excellente soirée au théâtre de l'Union Familiale (9 rue des écoles) à 20h30.

Entrée 10 € / gratuit -12 ans.

8 juin

Grande braderie de l'Union Familiale

Rendez-vous de 10 h à 18 h au 7 rue des écoles pour dénicher de bonnes affaires (vêtements, livres, puériculture, petit électroménager...).

13 juin

Soirée commerçants

Les commerçants, artisans et professions libérales de la ville sont invités à venir échanger avec Monsieur le Maire et son équipe, autour d'un verre de l'amitié, sur leurs besoins et leurs attentes ainsi que sur les grands projets pour la Ville à 19h au complexe de la Prairie, salle Poly 3.

21 juin

Fête de la musique

Rendez-vous dès 17h30 Place de la Mairie pour une soirée conviviale et festive autour de la musique et de la danse.

27 juin

Théâtre

La compagnie Chiche Théâtre de Gonesse présentera "Nature Morte Dans Un Fosse" de Fausto Paravidino. Spectacle pour public averti.

**À 20h30 au théâtre de l'Union Familiale (9 rue des écoles).
Tarif : 8 €**

28/29 juin

Spectacle musical

Le groupe Vocal de l'Union Familiale présentera son nouveau spectacle "Au chœur des plus belles comédies musicales". Ces deux spectacles seront présentés en Soutien à l'association Laurette Fugain.

**À 15h au théâtre de l'Union Familiale (9 rue des écoles).
Tarif unique adulte : 7 €**

RETOUR SUR



1 4 mai : opération de ramassage des déchets par L'Association Culturelle et Culturelle d'Ézanville (ACCE)

2 5 mai : remise de la corbeille d'œufs en chocolat à l'école A. Camus suite au tirage au sort lors de la chasse aux œufs

3 8 mai : cérémonie de commémoration des 80 ans de l'Armistice du 8 mai 1945

4 11 mai : Prix du Conseil Municipal

5 13 mai : remise des fournitures offertes par la Ville aux futurs CP

6 17 mai : fête de la famille

